

06-20

Pour diffusion immédiate
Le 15 février 2006

INFRACTION À LA *LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL* : INTEGRATED PACKAGING FILMS INC. REÇOIT UNE AMENDE DE 50 000 \$

KITCHENER (Ontario) – Integrated Packaging Films Inc., une société fabricant des plastiques pour emballages établie à Ayr (Ontario), a été condamnée, le 14 février 2006, à une amende de 50 000 \$ pour avoir enfreint la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Son infraction a occasionné une grave blessure au bras d'un employé.

Le 10 mai 2004, un travailleur se tenait près d'une machine utilisée dans la production de plastique quand son bras fut pris dans des rouleaux et a été happé par la machine, résultant en une blessure. Un deuxième travailleur arrêta la machine en activant un bouton d'arrêt d'urgence. Une enquête du ministère du Travail a révélé que la machine n'était pas munie de protection pour bloquer l'accès au point de pincement des rouleaux. L'accident s'est produit à l'usine de la compagnie située à 15 Waydom Drive, à Ayr, une ville située environ 24 kilomètres (15 miles) au sud de Kitchener.

La société Integrated Packaging Films Inc. a plaidé coupable et a admis avoir manqué à son devoir d'employeur, n'ayant pas veillé ce que l'accès à un point de pincement ou à toute autre partie de la machine pouvant mettre un travailleur en danger soit équipé d'une protection ou d'un dispositif de protection, tel que l'exige l'article 25 du Règlement sur les établissements industriels. L'entreprise de ce fait enfreint l'alinéa 25(1)a) de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

L'amende a été imposée par M. Robert Gay, juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario siégeant à Kitchener. La cour a également imposé la suramende de 25 p. 100 qui est prévue par la *Loi sur les infractions provinciales*. La suramende est mise dans un compte spécial du gouvernement provincial qui sert à aider les victimes d'un crime.

- 30 -

Renseignements :
Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Line Forestier
Procureure de la Couronne
Direction des services juridiques
Ministère du Travail
416 326-7987

Renseignements généraux

Lieu : Cour de justice de l'Ontario
77, rue Queen Nord, salle d'audience n° 102
Kitchener (Ontario)

Juge : M. Robert Gay, juge de paix

Date et heure : Le 14 février 2006, à 11 h 30

Défendeur : Integrated Packaging Films Inc.

Affaire : Infraction à la
Loi sur la santé et la sécurité au travail

Available in English

www.labour.gov.on.ca